

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Coopi Coopérative d'imprimerie du Pré-Jérôme, Genève et de la Société d'édition du journal 'Voix Ouvrière'**, à Genève (FOSC du 16.08.1993, p. 4309). Les pouvoirs de Baunaz Michel, Rauber André, Châtelain Pierre et Larpin Jean-Claude, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Albertoni Pierre, nommé président et Christin Georges, tous deux membres du conseil, signent désormais collectivement à deux sans restriction.

Journal no 6807 du 01.07.2002
(00545914 / CH-660.0.298.971-8)